

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2014

L'an 2014, le 12 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Mercredi 3 Décembre 2014.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mme GAUTHIER VIRGINIE, MM : DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, VERNIER STEPHANE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BONGARD BRIGITTE à Mme GAUTHIER VIRGINIE, M. HENRY HERVE à Mme HUBERT MARIE-NOËLLE

Excusé(s) : Mme GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, GRIONI SYLVAIN

M. Stéphane VERNIER a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 07 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Informations travaux en cours et choix de l'entreprise suite Appel d'Offres branchement eau, autorisation de signer le marché.

Les travaux de maçonnerie du cimetière sont terminés, la facture s'élève à 11 441.46 €. Elle est inférieure d'environ 1000€ aux prévisions compte tenu du travail réellement exécuté.

Les travaux d'évacuation des eaux sur le talus communal situé Rue de l'église sont terminés.

Les travaux de maçonnerie et d'installation des équipements de l'aire de jeux de l'entrée du village sont terminés. La facture s'élève à 1080 €.

De nouvelles demandes de devis sont en cours pour les travaux de la salle communale des jeunes et pour la plaque de la station de pompage.

□□□□□□□□ Délibération 1

Appel d'offres de branchement d'eau potable :

5 offres ont été reçues. La Commission des Appels d'Offres s'est réunie à deux reprises. L'étude **des dossiers a permis de retenir la candidature de la société VEOLIA EAU.**

VEOLIA EAU est retenu à l'unanimité. Le Conseil autorise Mme Le Maire, à l'unanimité, à signer le marché de travaux et tous documents s'y rapportant.

Modifications règlement eau potable.

Les services de la préfecture de la Haute-Marne (DDCSPP) ont demandé la révision de certains points du règlement des services de l'eau.

Ces remarques constituaient un avertissement réglementaire.

Le règlement a été revu et adressé à la direction de la concurrence et de la protection de la population pour avis le 10 décembre. A l'issue de cette consultation et après accord, le règlement pourra être approuvé

Compte rendu des réunions de la Communauté d'agglomération de Chaumont (SPANC, CLECT, FONDS COMMUNAUX, Développement et Tourisme).

SPANC (Schéma public d'assainissement non collectif) : MM DUPREY et GAUTHIER ont assisté à la Commission. La société devant effectuer l'étude relative à l'assainissement ne sera retenue qu'en 2015, sous réserve de disponibilité de subventions.

CLECT (Commission Locale Charges Transférées) : M. DUPREY a assisté à la commission. Un accord sur la règle de calcul des charges de personnel et de frais de scolarité transférables a été trouvé, et un tableau d'attribution de compensation provisoire de ces charges à l'Agglomération a été présenté. Le montant provisoire pour 2014 s'élève à 34 982.55€.

FONDS COMMUNAUX (Fonds de soutien aux communes) : M. DUPREY a assisté à la commission. Un tableau des fonds distribués aux communes en 2014 a été présenté, sur lequel apparaît la somme de 8000 euros attribuée à VERBIESLES pour le changement des compteurs plomb.

Développement et Tourisme :

Mme GAUTHIER a assisté à la commission Commerce Foire Marché et Gestion de l'aérodrome : Un projet innovant de Foire commerciale sera proposé prochainement pour une éventuelle organisation en octobre 2015. Une réflexion sur une réorganisation du marché de CHAUMONT est engagée.

(Arrivée de Mme BONGARD à 21h35).

Commission scolaire :

Mme GAUTHIER a assisté à un Groupe de travail sur les affaires scolaires en présence de l'inspecteur de l'éducation nationale. Un questionnaire permettant l'évaluation de l'organisation des NAP doit être distribué prochainement.

Les conseils d'écoles ont nommé des représentants au conseil inter-écoles.

Un avenant sera proposé au conseil communautaire concernant une prolongation du système de restauration scolaire avant uniformisation des tarifs à la rentrée scolaire 2016.

Réunion de présentation du Parc National : Mme HUBERT a assisté à la réunion. Le Parc ne fait pas partie du territoire de l'agglomération. L'agglomération a souhaité se prononcer sur la continuation du projet et ce, à chaque étape de son avancée.

Commission des finances : Mme HUBERT a assisté à la réunion.

Les orientations budgétaires pour 2015 ont été présentées.

Les taxes locales sont stables. La dotation globale de l'Etat aux communes va baisser.

Le fond de péréquation augmente régulièrement.

Une augmentation de la charge de personnel a été constatée (réforme des grilles indiciaires).

Une modification du calcul de la tarification du repas à domicile a été présentée. Le CCAS de VERBIESLES se réunira en 2015 sur ce sujet.

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□**Délibération 2**

Indemnité de conseil au trésorier.

□□□□□□□□□□

Monsieur Philippe PERRIN, Comptable des Finances Publiques, Inspecteur Divisionnaire, arrivé au 1^{er} juillet 2014, a sollicité une indemnité comptable pour le conseil et la relation avec la Collectivité.

La Trésorerie a précisé les bénéficiaires de cette indemnité, dont le montant avoisine 260 € par an.

Au niveau de l'agglomération une indemnité de 80% est accordée au Comptable.

Le Conseil propose à l'unanimité d'accorder une indemnité à hauteur de 50% du montant réglementaire, à répartir aux deux comptables ayant exercé sur l'année 2014.

Proposition d'adhésion annuelle à la SACEM.

Un abonnement annuel à la SACEM est envisagé.

Des renseignements complémentaires seront pris quant aux différentes formules envisageables.

Vente de Bois

Vente de 3 lots non terminés en 2013 au bois Millet, à 10.50€ le m3.

Vente de bois pour permettre la création d'une place de dépôt à ouvrir en préparation de la vente de coupes de bois de 2015, 50 m3 à 12 €. Mme HUBERT et M. DUPREY souhaitent qu'un cubage soit effectué après abattage comme cela a été réalisé pour les bois vendus jusqu'alors. M DUPREY souhaite qu'à l'avenir ces ventes soient proposées à tous les villageois en priorité.

Mme le Maire rappelle qu'elle a imposé qu'il n'y ait pas d'exploitation à la Vendue le samedi et le dimanche.

INFORMATION PAIEMENTS :

